

DIFFUSER

LA DIFFUSION DES ÉLÈVES

Les concerts et auditions des élèves et des ensembles collectifs font partie intégrante de l'apprentissage. Aboutissements de projets pédagogiques, ils constituent des moments forts de partage avec le public.

SAISON CULTURELLE

L'École de Musique Municipale a vocation à faire rayonner la musique au sein de la ville. Elle s'intègre dans le programme de la saison culturelle en développant des projets pédagogiques avec les artistes invités.

LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

La chorale, les associations, sont des partenaires naturels et privilégiés de l'École de Musique Municipale. Jouer ensemble, partager des concerts et des projets nourrissent les échanges et rassemblent toutes les générations autour de moments de bonheur partagés.

LE RÉSEAU CAPI

L'École de Musique Municipale travaille en réseau avec les Ecoles de Musique et Conservatoires de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère).

CRD Hector Berlioz - CAPI
OEMIDA - L'Isle d'Abeau
École associative - Saint Quentin Fallavier

Projets d'orchestre, concerts partagés, parcours pédagogiques, rencontres et formations des professeurs sont les missions de la charte réseau des écoles de musique et conservatoires sur le territoire de la CAPI.

CONSERVATOIRE
HECTOR BERLIOZ
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

id'a
L'ISLE D'ABEAU

St-Quentin-Fallavier
INNOVER POUR ÉVOLUER

HORS LES MURS

L'École de Musique intervient auprès des tout-petits dans les médiathèques mais également auprès des aînés dans les EHPADs sous la forme d'interventions musicales ponctuelles.

Les enfants du primaire bénéficient d'interventions musicales, elles sont réalisées par les professeurs de l'École de Musique dans le cadre de l'Orchestre à l'École et par les intervenants en milieu scolaire du Conservatoire Hector Berlioz.

TARIFS

	VULPILLIENS	EXTÉRIEURS	
Pratique seule Formation Musicale Éveil Musical Pratiques Collectives	Tarifs annuels		
	1 ^{er} enfant : 103 €	1 ^{er} enfant : 154 €	
	2 ^{ème} enfant : 85 €	2 ^{ème} enfant : 137 €	
		3 ^{ème} enfant : 77 €	3 ^{ème} enfant : 128 €
Enfant/ado Instrument + Formation Musicale + Pratiques Collectives	Tarifs trimestriels		
	1 ^{er} enfant : 120 €	1 ^{er} enfant : 171 €	
	2 ^{ème} enfant : 103 €	2 ^{ème} enfant : 154 €	
		3 ^{ème} enfant : 78 €	3 ^{ème} enfant : 128 €
Adulte/Instrument + Formation Musicale + Pratiques Collectives	Tarifs trimestriels		
	171 €	206 €	
Forfait adulte 12 cours	Tarifs annuels		
	171€	206 €	
Orchestre d'Harmonie	Tarifs trimestriels		
	42 €	42 €	
Théâtre Éveil 8-11 ans / 1h30 Initiation 12-14 ans / 2h	Tarifs trimestriels		
	1 ^{er} enfant : 120 €	1 ^{er} enfant : 171 €	
	2 ^{ème} enfant : 103 €	2 ^{ème} enfant : 154 €	
		3 ^{ème} enfant : 78 €	3 ^{ème} enfant : 128 €

CONTACT

Maison de la Musique Municipale
Place Joseph Serlin - 38290 La Verpillière
☎ 04 26 38 40 11 - ecoledemusique@laverpilliere.fr
www.ecoledemusique-laverpilliere.fr
www.laverpilliere.fr



Ville de
La Verpillière

ÉDITO

Avoir une pratique musicale à La Verpillière, c'est tout à fait possible ! Possible dans notre École de Musique Municipale car elle offre de nombreux cursus variés qui vont satisfaire vos envies d'apprentis musiciens.

Vous souhaitez apprendre, chanter, jouer, inventer, partager ?

L'École de Musique Municipale répond à vos attentes. Par le biais d'un projet pédagogique porteur et avec l'aide de la municipalité, nous tendons à développer la musique pour tous, par tous et partout.

Dans son objectif de développer l'Art dans la commune : cette année, nous créons avec un immense plaisir une classe Théâtre qui permettra à chacun d'exprimer sa personnalité et sa créativité sans limite.

La musique exige discipline, assiduité et persévérance. Nous vous accompagnons dans cet apprentissage du quotidien. Vous développerez votre sensibilité artistique, votre confiance et vous vous épanouirez pleinement dans votre pratique musicale.

C'est enfin cet épanouissement qui permettra à la musique d'exprimer ses valeurs que sont l'écoute, l'ouverture sur le monde, le partage sans limite, la mixité, la diversité...

Patrick Margier
Maire de La Verpillière

ENSEIGNER

LES INSTRUMENTS

Guitare classique, Guitare électrique
Clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, trombone, euphonium
Piano
Percussions, batterie
Chant

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Atelier Musique du Monde
Atelier Musiques actuelles
Atelier Chanson
Atelier Musique et Théâtre
Atelier Percussions Africaines

LES ORCHESTRES

Orchestre junior cycle 1
Orchestre cordes cycle 1
Orchestre d'harmonie
Orchestre jazz

LA FORMATION MUSICALE

Cycle 1
Cycle 2
Adolescents
Adultes

LE THÉÂTRE

Atelier Eveil 8-11 ans
Atelier Initiation 11-14 ans

ENSEIGNER

A CHAQUE ÂGE SON PARCOURS

L'École de Musique Municipale accueille tous ceux et celles qui ont envie de pratiquer la musique.

Elle dispense un enseignement adapté aux différents niveaux de pratique aussi bien pour les enfants que pour les adultes. L'essentiel de son activité consiste à développer la pratique amateur en insistant sur les formations de musique d'ensemble. Le théâtre entre en scène à l'École de Musique Municipale. Cette nouvelle discipline pour cette rentrée 2022 est ouverte aux enfants à partir de 8 ans.

4 ANS ET PLUS

LA CLASSE D'ÉVEIL

L'objectif est de sensibiliser l'enfant par des expériences sensorielles, d'éveiller sa créativité par des ateliers corporels et vocaux.

- Eveil 1 Moyenne section
- Eveil 2 Grande section
- Eveil 3 CP



LE 1^{ER} CYCLE : LES BASES DE LA PRATIQUE MUSICALE

Les cours de Formation Musicale et l'apprentissage d'un instrument ou du chant sont complétés par le jeu en groupe ou pratique collective.

- Formation musicale 1h00
- Pratique instrumentale 30min
- Pratique collective 30min à 1h00

LE 2^{ÈME} CYCLE : APPROFONDIR ET DEVENIR AUTONOME

Après le cycle 1, durant lequel il a acquis des bases, l'élève doit développer sa maîtrise technique pour pouvoir poursuivre une pratique musicale en amateur de manière autonome ou se diriger vers une structure d'enseignement plus spécialisée (Conservatoire départemental).

2 PARCOURS

LE PARCOURS APPROFONDISSEMENT

- Formation Musicale 1h00
- Pratique instrumentale 45 min
- Pratique collective 1h00 à 1h30

LE PARCOURS PERSONNALISÉ

- Pratique instrumentale 30 min
- Pratique collective 1h00 à 1h30

LES 3 AXES

LA FORMATION MUSICALE

Premier pilier de l'apprentissage d'un instrument, ou plus généralement de la musique, la formation musicale permet de s'initier et de développer des capacités d'écoute, de mémorisation, de lecture, d'écriture, d'analyse et d'invention.

LA PRATIQUE INSTRUMENTALE

En face à face pédagogique ou en groupe, l'élève explore un répertoire qui lui fait progressivement acquérir la technique et la maîtrise de son instrument. Une pratique régulière chez soi est nécessaire pour progresser.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Lieu d'apprentissage, de rencontre et de motivation, elle est l'objectif de la formation musicale des élèves, elle permet aux élèves de découvrir toute la diversité du répertoire musical et vocal.

LE THÉÂTRE

Organisé en 2 temps en fonction de l'âge, le parcours théâtre a pour objectif de permettre à chacun de s'initier aux techniques du jeu d'acteur tout en développant sa personnalité, sa créativité et sa culture artistique au travers d'expériences variées (travail technique du jeu d'acteur, improvisations scéniques, lectures publiques, projets personnels et projets avec la musique).

- Eveil 8- 11 ans : 1h30
- Initiation 12-14 ans : 2h00



© Pierre-Luc Paour